



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale  
des territoires et de la mer

Service eau environnement

Cellule police de l'eau

Monsieur le Directeur de BOUYGUES IMMOBILIER

20, allée du Château blanc  
CS 30010

59447 WASQUEHAL cedex

RECOMMANDE AVEC AR

no 1528/PE

Lille, le

13 NOV. 2014

Monsieur le Directeur,

Vous avez déposé en date du 20/06/2014 un dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-6 du code de l'environnement relatif à :

**« la construction d'un ensemble de logements – rue de la Grande Campagne  
et rue d'Anchin à TEMPLEUVE »,**

enregistré au service en charge de la Police de l'Eau sous le numéro : **59-2014-00105**.

Une demande de renseignements complémentaires au titre de la régularité vous a été adressée le 13/08/2014, précisant, conformément à l'article R. 214-35 du code de l'environnement, que votre réponse devait intervenir dans un délai de 3 mois.

Par courrier du 07/11/2014, vous nous avez fait part de votre décision d'annuler ce dossier. **Ce dossier est par conséquent clos.**

Par courrier en date du 07/11/2014, vous nous avez fait parvenir trois nouveaux dossiers en remplacement de celui-ci. Ils sont en cours d'instruction.

Patrick PRYBE, en charge de l'instruction de votre dossier, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (tél : 03 28 03 84 31 – mail : patrick.prybe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

La Responsable du Service Eau Environnement,

Isabelle DORRESSE

Copie à Monsieur le Chef de la Délégation territoriale de Lille

Service Conception  
Direction Régionale Nord-Ouest

Direction Départementale des Territoires et  
de la Mer  
Bureau de la police de l'eau  
62 Bd de Belfort  
BP 289  
59042 Lille

**SPE/**

file :

07 NOV. 2014

N° 1557

Wasquehal, le 07 Novembre 2014

**Objet : Annulation d'instruction du dossier loi sur L'eau N° : 59-2014-00105**  
Construction d'un ensemble de logement rue d'Anchin et Grande Campagne à Templeuve

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous demandons l'annulation de l'instruction du dossier de Déclaration n° 59-2014-00105, pour l'aménagement d'un lotissement d'habitations rue d'Anchin et Grande Campagne sur la commune de Templeuve.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurence BOUDERLIQUE  
06.59.68.14.45  
Responsable Technique

